

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
13-20 OCTOBRE 2011

Sgen
Cfdt
des choix, des actes

COMBATIFS AU QUOTIDIEN

PROJET DE LOI

CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE



Où en est-on ?

Le protocole du 31 mars 2011 signé par la CFDT, la CGT, FO, l'Unsa, la CFE-CGC et la CFTC est désormais traduit en projet de loi.

Le projet de loi a été présenté au conseil des ministres et sera soumis au Sénat à la fin du mois d'octobre. Il devrait ensuite être présenté à l'Assemblée pour une promulgation au courant du mois de janvier.

Les avancées obtenues par la CFDT :

À l'occasion du comité de suivi qui rassemble les seuls signataires du protocole, ce qui exclut la FSU et Solidaires qui, ainsi, ne peuvent pas peser sur le projet de loi, le ministère de la Fonction publique a fini par reconnaître qu'il lui fallait faire bénéficier du protocole les contractuels embauchés 10 mois par an.

Il va donc amender son projet de loi dans ce sens. C'est un acquis de la CFDT-Fonction publique qui, depuis le début des discussions, n'a cessé de réclamer que ces contractuels soient pris en compte par le ministère de la Fonction publique.

**Des personnels
ni reconnus, ni respectés
c'est juste pas possible !**

**NOUS NE
SOMMES PAS
RECONNUS !**



**ALLONS, ALLONS,
NE TOMBEZ PAS
DANS LE PIÈGE DE
LA PIPOLISATION !**



**Combatifs au quotidien,
constructifs pour demain**



Cela touche essentiellement les non titulaires de l'Éducation nationale :

- > les enseignants qui assurent des remplacements et qui voient se succéder des contrats qui s'arrêtent à la veille des vacances ;
- > les personnels administratifs qui travaillent dans les services déconcentrés, les Greta et la MGI, et qui se voient, au prétexte de l'article 6 de la loi de 1984, systématiquement mis en chômage durant deux mois par an.

Le Sgen-CFDT défend les personnels contractuels, aussi bien au niveau ministériel qu'au niveau académique.

CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN



13-20 OCTOBRE 2011

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

WWW.VOTEZ SGEN-CFDT !



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
13-20 OCTOBRE 2011

Sgen
Cfdt
des choix, des actes

COMBATIFS AU QUOTIDIEN

PROJET DE LOI

CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les chantiers en instance

À l'occasion du comité de suivi, la CFTD a rappelé qu'il était impératif d'ouvrir les discussions prévues par le protocole sur les garanties collectives et individuelles des contractuels.

Cela concerne :

- > la mise en place de grilles de rémunération qui reconnaissent l'expérience, les missions et les diplômes requis ;
- > l'acquisition de nouveaux droits en matière de protection et d'action sociale, de contrôle par les Commissions consultatives paritaires des affectations ;
- > la création d'une indemnité de précarité pour les personnels en CDD à la fin de leur contrat.

Des parcours professionnels
sécurisés, juste un droit

ALLONS ALLONS
NE ME REMERCIEZ
PAS! CA ME FAIT
PLAISIR!



Formation, évolution, mobilité...
pour des carrières valorisées !

Combatifs au quotidien,
constructifs pour demain

Sgen
Cfdt

Les revendications que le Sgen-CFDT porte lors des discussions au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Enseignement supérieur :

- > titularisation sans concours et création du nombre de postes nécessaires pour permettre la titularisation de tous les contractuels qui remplissent les conditions définies par le protocole ;
- > accès au CDI facilité pour tous les CDD, y compris ceux qui travaillent en Greta et à la MGI
- > application sans restriction du protocole dans les universités et dans les organismes de la Recherche publique.

Du 13 au 20 octobre tous les personnels sont appelés à élire leurs représentants.
Contractuels, votez et faites voter pour le Sgen-CFDT,
l'organisation qui s'engage pour défendre l'intérêt de tous les personnels.

CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN



13-20 OCTOBRE 2011

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

WWW.VOTEZ SGEN-CFDT !

Sgen
Cfdt
des choix, des actes